Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern

Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)

Band: 10 (1889)

Heft: 9

Artikel: Handarbeitsunterricht

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257204

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Handarbeitsunterricht.

Assemblé générale du 14 juillet 1889, à 3 heures après-midi, dans la salle des Conférences du Musée industriel de Lausanne.

Président: S. Rudin, instituteur, à Bâle.

Secrétaire ad interim: Alb. Baumgartner, à Bienne.

Traducteur: Meylan, instituteur, à Corcelles (Vaud).

1° S. Rudin ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux collègues et amis du travail manuel présents à l'assemblée. Il regrette de ne pouvoir s'exprimer en français, mais espère néanmoins que la discussion ne souffrira pas de cette circonstance.

M. Zürrer s'étant fait excuser, la rédaction du protocole est confiée au secrétaire soussigné. M. Meylan est chargé de la traduction.

2° Le président éprouve un grand plaisir à constater les progès accomplis depuis 1884 dans la question des travaux manuels pour garçons. L'exposition organisée à Lausanne, à l'occasion du congrès scolaire romand, est une preuve évidente de cette marche progressive.

S. Rudin compare les méthodes employées dans les différents Etat pour l'enseignement des travaux manuels dans les classes de garçons. Les besoins des populations n'étant pas les mêmes, les conditions de la vie variant d'une contrée à l'autre, il est tout naturel que cet enseignement ne soit pas compris en France comme en Allemagne, en Suisse comme en Suède.

Tel que nous le comprenons en Suisse, le travail manuel a un double but:

a. Donner aux élèves une certaine dextérite de la main.

b. Leur faire acquérir des habitudes d'ordre par l'application, la persévérance et leur inculquer avant tout l'amour du travail.

c. Ce n'est pas une préparation à l'exercice de tel ou tel métier que nous cherchons; nous nous en tenons par dessus tout au but éducatif. Aussi quand on nous demande: «Qui doit enseigner les travaux manuels à l'école?» répondons-nous sans hésiter: «C'est l'instituteur.»

Comme moyens de propagande, la société suisse pour l'avancement des travaux manuels dans les classes de garçons a organisé des cours pour initier les instituteurs dans cette nouvelle branche. Mais cela ne suffit pas; il faut aussi que chaque membre travaille isolément à grouper autour de notre drapeau le plus grand nombre possible d'adhérents.

S. Rudin termine son exposé en remerciant les organisateurs, MM. Roux, directeur, et Jayet, instituteur, de l'exposition installée à l'école supérieure pour toute la durée du Congrès, et il forme des vœux ardents pour la prospérité toujours croissante de la société.

3° Rapport de M. Gilliéron sur la marche de la Société.

Occupé de l'organisation du 5e cours suisse de travaux manuels, M. Gilliéron s'excuse de n'avoir pu, vu le peu de temps dont il disposait, préparer un travail bien complet sur la question. Il fait l'historique de l'association depuis qu'elle est fondée et donne quelques détails sur l'activité du Comité central pendant la période écoulée. M. Gilliéron croit que le manque d'union entre les membres de notre Société est un mal qu'il faut absolument combattre: Allemands et Romands doivent marcher la main dans la main vers le but commun. C'est à ce prix seulement que nous arriverons à vaincre l'indifférence des uns, l'opposition des autres.

Parlant de la démarche faite par notre comité central pour obtenir que les écoles suisses de travaux manuels soient placées, quant aux subsides, sur le même pied que les écoles professionnelles, M. Gilliéron croit que, malgré tout, nous pouvons compter sur l'appui des autorités fédérales.

4° Le protocole de la dernière assemblée générale est lu et adopté sans modifications.

5° Rapport du caissier et des vérificateurs.

M. Scheurer donne connaissance de l'état de notre caisse. Les comptes, qui soldent par un reliquat actif de frs. 146, ont été vérifiés par MM. Jayet, instituteur, et Roux, directeur des écoles de Lausanne. Ces comptes sont approuvés et des remerciements bien mérités sont votés à notre caissier, M. Scheurer.

Le Comité d'organisation du cours de Fribourg annonce par lettre qu'il a soldé différentes petites factures présentées un peu tard, et dont le paiement incomberait à notre caisse. Après quelques mots d'explications de M. Genoud, l'un des signataires de la lettre, on vote des remerciements au comité de Fribourg et particulièrement à son secrétaire, pour les soins qu'ils ont apporté à l'organisation du 4e cours et le désintéressement dont ils ont constamment fait preuve.

Afin de ménager notre caisse, très éprouvée par les déficits des cours précédents, M. Gilliéron voudrait que le canton où se donne le cours soit tenu de prendre à sa charge la responsabilité financière, comme cela se pratique d'ailleurs cette année à Genève.

6° Rapport du bibliothécaire. En l'absence de M. Lüthy, M. Scheurer nous apprend que notre bibliothèque est entre de bonnes mains et que la société a fait pendant la période écoulée l'acquisition de livres et brochures pour 15 fr. environ.

S. Rudin est réélu président à l'unanimité. La Suisse orientale comptant relativement peu de membres, on décide de remplacer M. Schülin, de Kreuzlingen, par un instituteur du Jura bernois, cette contrée fournissant d'ailleurs un bon contingent de sociétaires. Est nommé sans opposition: M. Henri Gobat, maitre secondaire à Corgémont.

Les autres membres sont tous confirmés dans leurs fonctions.

La séance officielle levée, on se rend en corps à la Brasserie du Musée, puis, sur la proposition du «papa Scheurer» de Berne, on se donne rendez-vous le soir à la cantine de Beaulieu.

Le président,
S. Rudin.

Le secrétaire ad interim,
Alb. Baumgartner.

Drukfehlerberichtigung. In der lezten Nummer des Pionier, Seite 32, Zeile 42, ist das „und“ mit einem Punkt zu vertauschen; Seite 33, Zeile 23, lies Staatsbeamter statt Staatsbeamte.

Stämpfli'sche Buchdrukerei.